



Conditions Générales de Vente

Conditions Générales de Ventes - Définition	2
Acceptation et application des conditions générales	2
A qui s'adressent nos stages ?	2
Comment s'inscrire ?	2
Qu'est-ce qu'un stage ?	3
Modalités de paiement	3
Modes de règlement	4
Bon cadeau	4
Prix	5
Après demande d'inscription	5
Modification d'inscription	5
Passeport et carte d'identité	5
Engagement du stagiaire	6
Sécurité	6
Règles de vie en collectivité et de sécurité	7
Assurances	7
Droit de rétractation	7
Frais de changement ou d'annulation de votre part	7
Modification des activités de la part de l'entreprise Voile du Temps	8
Annulation de la part de l'entreprise Voile du Temps	9
Remboursements	9
Loi applicable et Juridiction	9
Photos et vidéos	9
Traitement des données personnelles	10
Informatique	10
Mentions relatives à l'hébergeur du site internet	10



Conditions Générales de Ventes - Définition

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») sont proposées par la société SAS Voile du Temps (ci-après nommée « Voile du Temps »), SAS au capital social de 1000 euros, inscrite au Registre du commerce et des sociétés de Brest sous le numéro SIREN 939 322 624, représentée par Chloé Kempen et Guillaume Coeur, dont le siège social est fixé au 40 Rue de Cornouaille à Plougastel-Daoulas 29470.

Acceptation et application des conditions générales

Les présentes CGV ont pour objet de définir l'ensemble des conditions dans lesquelles la société commercialise ces services tels que proposés à la vente sur le site aux clients.

- L'acceptation des CGV est obligatoire lors de la création du compte utilisateur, qui est nécessaire pour procéder aux réservations de stage en ligne. La case à cocher s'affiche automatiquement lors de cette opération.
- En réservant un stage, vous acceptez sans réserve les présentes CGV.
- Les CGV sont consultables à tout moment, par tous, depuis le site internet www.voiledutemps.fr.

A qui s'adressent nos stages ?

A toute personne âgée au minimum de 8 ans et sans limite d'âge supérieure. Dans le cas d'un stage en famille ou entre amis, les enfants doivent avoir au moins 8 ans le 1er jour du début du stage et être accompagné.

Comment s'inscrire ?

Pour tous les stages :

Sur Internet : L'inscription aux stages se fait directement sur le site internet de l'école Voile du Temps : www.Voiledutemps.fr Vous avez la possibilité de régler votre stage sur notre site en ligne par paiement sécurisé avec votre carte bancaire, ou par virement bancaire. Une confirmation de paiement vous est envoyée par e-mail.

Attention, la clôture des inscriptions en ligne sur le site www.voiledutemps.fr est programmée 14h avant l'horaire de début de chaque stage.

➔ Rendez-vous sur la page du stage souhaité. Dans le calendrier, choisissez les dates disponibles avec votre thématique puis ajouter le stage à votre commande pour procéder au paiement. Vous serez renvoyé automatiquement vers la création de votre profil utilisateur pour finaliser cette opération.

Par téléphone ou e-mail : Vous pouvez vous inscrire en appelant le 06 56 67 37 89 ou par écrit mail au contact@voiledutemps.fr. Dans votre réservation, vous nous indiquez le type de stage



souhaité, sa date et le nombre de personnes. Nous vous inscrirons directement dans la base de données de notre calendrier.

Qu'est-ce qu'un stage ?

Un stage est défini comme une **prestation de service** de l'entreprise Voile du Temps, elle se traduit par **un temps défini d'enseignement pratique et théorique de la voile croisière**. Le déroulement du cours est précisé par type de stage sur notre site internet www.voiledutemps.fr. **Plusieurs durées de stage sont proposées** : Stage demi-journée (3h), stage à la journée ou stage embarqué (Durée ≥ 2 jours)

Si des prérequis de niveaux sont exigés pour certains stages, ceux-ci sont explicités sur l'intitulé du stage sur le site internet et doivent correspondre au niveau du stagiaire lors de son inscription. **Le stagiaire s'engage à avoir pris connaissance des prérequis du stage qu'il réserve.**

Pour tous les déroulés de stages, les programmes restent évidemment soumis aux conditions météo et marées. L'intensité de la navigation et de l'apprentissage est fonction de la motivation individuelle et collective des équipiers.

SPECIFICITES DES STAGES EMBARQUES

Les stages dits « embarqués » sont des stages se déroulant plusieurs jours consécutifs, de 2 jours ou plus. La vie et les nuits de l'équipage sont passées à bord du bateau lors de cette formation continue.

- Dans ce cadre, il est possible que le moniteur soit amené à s'absenter du bateau pour la nuit s'il n'y a pas de BMS en cours et si le bateau est amarré au port. Dans cette éventualité, le moniteur restera joignable à tout moment.
- La caisse de bord est comprise dans le prix du stage. Elle correspond à l'avitaillement lors stages embarqués, et comprend la nourriture, les frais de port, le gazole et le gaz pour la durée du stage. Vous n'avez rien à ajouter. Les extras, comme les repas en extérieur et autres consommations lors de nos escales, restent à vos frais.

Indiquer par **mail** une semaine avant le stage embarqué des **allergies alimentaires et régime particulier**.

Modalités de paiement

Pour les stages demi-journée (3h) et journée :

- La totalité du prix du stage est à régler lors de l'inscription en ligne.

Pour les stages embarqués :

- **Pour des inscriptions intervenant à plus de 31 jours avant la date de départ du stage et d'un montant supérieur à 1 000 euros, un paiement en acompte de 50%**



peut s'effectuer (possibilité de régler en totalité également). La totalité du prix du stage devra être réglé au plus tard 31 jours avant la date de départ du stage. Aucune inscription ne sera enregistrée sans le paiement de l'acompte correspondant. L'entreprise Voile du Temps se réserve le droit de refuser la présence du stagiaire sur le programme choisi si la totalité du prix du programme n'est pas payée avant la date d'échéance fixée.

- Pour des inscriptions intervenant à moins de 31 jours avant la date du départ, la totalité du prix du stage est due lors de l'inscription en ligne.

Modes de règlement

- **Carte bancaire** : Carte Bleue, Visa, Eurocard, ou Mastercard en paiement sécurisé sur le site internet VoileduTemps.com
- **Virement bancaire** à l'ordre de *SAS Voile du Temps* en précisant le nom du stagiaire et code de réservation.

indy		Relevé d'identité bancaire	
IBAN	FR76 1732 8844 0013 2379 9783 511	BIC/SWIFT	SWNBFR22
Banque	Agence	Numéro	Clé
17328	84400	13237997835	11
Domiciliation		Titulaire du compte	
SWAN SAS 95 Avenue du Président Wilson 93100 Montreuil France		VOILE DU TEMPS 6 Rue Porstrein 29200 Brest France	
En partenariat avec swan			

Bon cadeau

Les bons cadeau sont envoyées par e-mail sous forme de confirmation électronique à l'issue de l'achat avec le nom de la ou les personne(s) bénéficiaire(s). Ces bons cadeau sont nominatifs et valables un an à compter de leur date d'achat, ils peuvent être utilisées uniquement pour le stage sélectionné lors de la commande.

Les bons cadeau sont non remboursables, non échangeables et ne pourront faire l'objet d'aucune prolongation après leur date d'expiration.

Lorsqu'un bon cadeau est commandé pour plusieurs participants dans le cadre d'un même stage, **celui-ci est indissociable entre les bénéficiaires inscrits lors de l'achat** : ils devront donc participer ensemble au même stage.

Ainsi si l'acheteur souhaite offrir des bons cadeaux à utiliser pour des dates et stages différents, il devra réaliser des commandes séparées : chaque commande donnant lieu à l'édition d'un bon cadeau distinct.



Pour utiliser le bon cadeau, le bénéficiaire contacte l'entreprise Voile du Temps directement par e-mail ou par téléphone en renseignant son nom et numéro de commande pour valider son inscription. L'utilisation du bon cadeau par le bénéficiaire est soumise aux dates de disponibilité de stage affichées au calendrier sur le site voiledutemps.fr et aux conditions de réservation en vigueur. Ainsi une prise de contact avec l'entreprise au plus tard 2 à 3 semaines avant la date de début du stage souhaité est conseillée, passé ce délai les places disponibles ne pourront pas être garanties.

Prix

Les prix de nos stages, cours et formations ont été calculés au plus juste en fonction des conditions économiques. Ils varient selon le type et durée du stage, les prix vous sont confirmés lors de votre inscription en ligne. Les promotions et réductions, s'il y a, ne sont ni cumulatives, ni rétroactives.

Après demande d'inscription

Nous accuserons réception de votre demande. Vous recevrez automatiquement une confirmation de votre inscription au stage par e-mail.

Modification d'inscription

Toute demande de modification d'inscription (annulation ou changement) doit impérativement être adressée par e-mail à contact@voiledutemps.fr ainsi que son mode de paiement.

Pour les stages demi-journée (3h) et journée :

- **Possibilité de modification jusqu'à 7 jours avant la date de début de stage.** Passé ce délai, l'entreprise Voile du Temps se réserve le droit de refuser toute modification, le paiement du stage sera considéré comme dû à l'entreprise.

Pour les stages embarqués :

- **Possibilité de modification jusqu'à 31 jours avant la date de début de stage.** Passé ce délai, l'entreprise Voile du Temps se réserve le droit de refuser toute modification, l'acompte de paiement du stage sera considéré comme dû à l'entreprise.

Passeport et carte d'identité

Pour tous les stages en France, le passeport n'est pas obligatoire (seule une carte d'identité valide à la date du stage et valable les 6 mois suivants au moins).



Pour les stages à destination de l'Angleterre (Scilly, Angleterre sud, îles Anglo-Normandes,...). Vous n'avez pas de formalités administratives à exécuter de votre côté dans le cadre des stages croisière organisés par l'entreprise Voile du Temps. L'entreprise Voile du Temps s'occupe de déclarer les dates de voyage et renseigner vos informations personnelles sur le site officiel : www.spcr.homeoffice.gov.uk. Nous aurons besoin des informations suivantes pour chaque équipier participant :

- Prénom/Nom
- Nationalité
- Date naissance
- N°Passeport et date expiration

Cas particulier des anglo-normandes et de l'île de Man : Lors de notre arrivée sur place, il faudra nous signaler au bureau de douane et remplir le formulaire papier avec les informations requises. L'entreprise Voile du Temps se charge de cette formalité.

Engagement du stagiaire

Le stagiaire déclare :

- savoir nager 50 mètres ;
- à posséder avec soi tous les traitements et médicaments que son état de santé exige, lorsqu'il ne contre indique pas pour autant la pratique de la voile ;
- être en bonne santé et n'avoir aucune contre-indication médicale à la pratique de l'activité voile, la navigation côtière et hauturière, à la compétition et à la vie en collectivité ;

En cas de handicap ou de suivi médical spécifique le stagiaire déclare en avoir informé l'entreprise Voile du Temps avant son inscription au stage.

Le stagiaire s'engage à suivre une prestation d'école de voile et accepte par avance, de se conformer aux règles de sécurité à bord annoncées par le ou les moniteurs.

En cas de perte ou détérioration du matériel liée à une négligence de l'équipage, le remplacement ou le remboursement sera demandé à hauteur de 150 € maximum.

Sécurité

Certaines circonstances exceptionnelles non maîtrisables par l'entreprise Voile du Temps (avaries, météo, entrée de port inaccessible), peuvent contraindre à modifier le cours du stage (lieux ou horaires de début ou fin de stage, programme etc). Pour les remboursements et indemnités, se référer aux paragraphes « *Modification des activités de la part de l'entreprise Voile du Temps* » et « *Annulation de la part de l'entreprise Voile du Temps* »

Toute activité en dehors de la pratique de la voile s'effectue sous votre responsabilité (baignade, plongée et notamment apnée, sorties à terre...). En conséquence le non-respect des consignes



du moniteur pour des raisons de sécurité doivent faire l'objet d'une décharge de responsabilité sur le livre de bord.

Règles de vie en collectivité et de sécurité

Toute inscription entraîne l'acceptation et le respect des règles de vie en collectivité (respect des autres et du matériel, solidarité, entraide...) et de sécurité. Tout manquement à ces règles qui perturberait le bon fonctionnement ou la sécurité des stages et des stagiaires ou de toute autre personne peut avoir des conséquences pouvant aller jusqu'à l'exclusion du ou des auteurs sans qu'aucun remboursement ne puisse être réclamé.

Assurances

L'entreprise Voile du Temps a souscrit une assurance de Responsabilité Civile Professionnelle auprès de Lycéa Sport pour l'exercice de son activité.

Cette assurance couvre les conséquences pécuniaires des dommages corporels, matériels et immatériels causés à des tiers, prévues par le contrat Lycéa, engageant la responsabilité de l'entreprise et/ou des stagiaires dans le cadre de la pratique de la navigation des activités et stages de voile.

Les garanties au titre de l'annulation, de l'interruption, des accidents corporels ainsi qu'en cas de décès, n'étant pas incluses dans le contrat de l'assurance responsabilité civile professionnelle, l'entreprise Voile du Temps vous conseille vivement la souscription du contrat Individuel accident et/ou annulation, auprès de votre assureur habituel.

Droit de rétractation

Conformément à l'article L.221-28 du Code de la consommation, le droit de rétractation est exclu pour les activités de loisir à une date ou période déterminée. L'acheteur ne pourra donc pas y prétendre dans ce cadre.

Frais de changement ou d'annulation de votre part

Pour les stages demi-journée (3h) et journée :

Un changement d'inscription n'impose aucun frais au-delà de 7 jours avant la date de début de stage. Dans ce cas-là, une autre date vous sera proposée dans la limite des disponibilités. A partir de 7 jours avant la date de début de stage, toute annulation, comme toute modification (considérée comme une annulation), ne prétendra à aucun remboursement.

En cas d'annulation sous 7 jours avant la date de stage, le paiement effectué sera considéré comme due à l'entreprise Voile du Temps.



Pour les stages embarqués :

- A plus de 31 jours avant la date de début de stage, un changement d'inscription (date ou nom) n'impose aucun frais. Dans ce cas-là, une autre date vous sera proposée dans la limite des disponibilités, ou remboursement de votre stage.
- A moins de 31 jours avant la date de début de stage, le montant des frais d'annulation et de modification (considérée comme une annulation) est indiqué dans le tableau ci-dessous.

FRAIS D'ANNULATION OU DE CHANGEMENT

Période	Frais d'annulation	Frais de changement
≤ 31 jours avant le stage	100 %	100 %
+ de 31 jours avant le stage	0%	0 %

Toute demande de changement ou d'annulation doit nous être adressée par e-mail ou par courrier. Pour un changement, précisez impérativement une autre date de stage (vérifier préalablement les disponibilités sur le site internet), faute de quoi nous considérerons ce changement comme une annulation. Il en est de même pour vous faire remplacer par une autre personne. L'entreprise Voile du Temps vous conseille vivement de souscrire à une assurance annulation.

Cas particulier : Si un stagiaire abandonne pour raison personnelle le stage en cours, le tarif de stage reste dû en son entiereté.

Modification des activités de la part de l'entreprise Voile du Temps

Certaines circonstances tout-à-fait exceptionnelles :

- Bateau accidenté
- Avaries
- Conditions météorologiques ne permettant pas la pratique de la voile en sécurité, certains jours lors du stage
- Compétences ou nombre de membres de l'équipage ne permettant pas d'assurer la sécurité à bord
- Interdiction administratif ou des autorités portuaires pour prendre la mer
- Évènement imprévisible, irrésistible et extérieur. (FORCE MAJEURE)

peuvent nous amener à modifier le lieu et date de rendez-vous du stage, le déroulement ou le programme du stage. Si tel est le cas, l'entreprise Voile du Temps s'engage à prévenir les stagiaires dans les meilleurs délais (48h avant le départ). **Ces différents cas ne peuvent donner lieu à aucun remboursement de stage ou indemnité.**



Annulation de la part de l'entreprise Voile du Temps

L'entreprise Voile du Temps se réserve le droit d'annuler un stage si l'effectif de l'équipage à quelques jours du départ est insuffisant pour assurer la sécurité des stagiaires et du moniteur (inférieur à 2 participants ou que les conditions météorologiques ne permettent pas de naviguer en sécurité). Si tel est le cas, l'entreprise Voile du Temps s'engage à prévenir les stagiaires dans les meilleurs délais (48h avant le départ au minimum).

Dans ce cas, une solution de remplacement est proposée dans la mesure des possibilités. **Si celle-ci ne convient pas, l'entreprise Voile du Temps rembourse sur demande écrite (par e-mail ou courrier) le montant de votre règlement pour ce stage sauf pour les cas où un report de date sera effectué comme expliqué précédemment.**

Remboursements

Aucun remboursement autre que ceux prévus ci-dessus n'est accepté. En particulier, les arrivées tardives et les départs prématurés ne peuvent donner lieu à aucun remboursement, ni réduction. De même, des journées non naviguées en raison des conditions météo ne peuvent prétendre à remboursement ou indemnisation. En cas de retard excessif d'un stagiaire, avant le départ du stage, il pourra rejoindre le bateau et son équipage à sa prochaine escale. Toute demi-journée, journée ou stage complet non navigué ne prétendra à aucun remboursement, changement de stage, ni demande d'indemnité.

Les demandes de remboursement sont à formuler au plus tard dans un délai de 7 jours après l'annulation effective pour être traitées. Passé ce délai, les demandes de remboursement ne seront plus recevables.

Loi applicable et Juridiction

Le présent Contrat est soumis au droit français et reste applicable même en cas de litige impliquant un client résidant à l'étranger. Seules les juridictions du ressort du Tribunal de Grande Instance de Quimper, France, sont compétentes pour connaître de toute action engagée à l'encontre de l'entreprise Voile du Temps.

Photos et vidéos

Sauf avis contraire de votre part signalé par écrit à l'entreprise Voile du Temps, les photographies ou vidéos prises durant les stages pourront être utilisées dans le cadre de la communication de l'entreprise Voile du Temps (Site Internet, affiches, newsletters...) ou dans un support de presse, sans qu'aucune compensation ne puisse être réclamée à l'entreprise Voile du Temps.



Traitement des données personnelles

Conformément à la loi « Informatique et Liberté» n° 1978-17 du 6 janvier 1978 ainsi qu'à la section 13 du décret législatif n° 196 du 30 juin 2003 (Code de la protection de la vie privée (ci-après le « Code »)), l'entreprise Voile du Temps précise que les données personnelles (ci-après les « données ») fournies par vos soins au moment de l'achat du stage de voile, ou obtenues d'une autre façon au cours de la croisière, seront traitées conformément à la loi applicable en matière de protection des données.

Vos données seront collectées sur support papier ou sur support électronique, de façon à garantir leur intégrité et leur caractère confidentiel, en utilisant les outils de sécurité les plus avancés, pour les raisons suivantes :

- L'établissement, la gestion et la mise en œuvre des relations contractuelles entre vous et l'entreprise Voile du Temps.
- Pour répondre à toute obligation légale, réglementations, loi nationales et européennes, ou découlant de directives émises par des autorités autorisées à le faire par la loi.

Cependant, les acheteurs conservent le droit de retirer leur consentement à tout moment, en le signalant par écrit et envoyé par courrier à l'entreprise. Leurs données seront conservées uniquement pendant le temps nécessaire à la gestion du contrat.

Informatique

Les informations qui vous sont demandées sont nécessaires pour que votre inscription puisse être traitée. En application de l'article 27 de la loi N° 78.17 du 6 janvier 1978, vous pourrez accéder aux informations et éventuellement procéder aux rectifications nécessaires. Sauf avis contraire de votre part, nous nous réservons la possibilité d'utiliser ces informations pour vous faire parvenir diverses documentations provenant de l'entreprise Voile du Temps, par courrier et e-mail. Vos coordonnées ne seront jamais communiquées à des tiers.

Mentions relatives à l'hébergeur du site internet

OVH _ SAS au capital de 10 174 560,00 €
2 rue Kellermann BP 80157 59053 ROUBAIX CEDEX 1 - FRANCE
RCS LILLE METROPOLE 424 761 419 00045
Code APE 2620Z
N°TVA FR22424761419
SIREN : 424 761 419